

# Site Ramsar "étangs de la Champagne humide"



## Le site Ramsar "étangs de la Champagne humide" c'est : 255 800 hectares de superficie.

- 1<sup>er</sup> site Ramsar de France métropolitaine
- 24 fois la superficie de Paris, 1,3 fois la superficie de la Camargue, égal à la superficie du Luxembourg
- 2 538 km de cours d'eau
- Plus de 150 000 oiseaux d'eau en stationnement (critère Ramsar international de reconnaissance)
- Plus de 1% d'individus d'une population d'oiseau (critère Ramsar international de reconnaissance)

## Faune et flore

On compte plus de 150 000 individus d'oiseaux d'eau. En 2019, les seuls lacs aubois, abritaient 16 679 anatidés (oies, canards, ...) en stationnement. La végétation est marquée par la présence de plantes rares liées à l'eau ou aux zones vaseuses, prairies de fauche (Orchis à fleurs lâches, la Gesse des marais, l'Utrriculaire mineure, la Germandrée des marais, le Rubanier nain, la Châtaigne d'eau). L'existence de nombreuses mares implique également la présence de nombreux amphibiens dont le rare Triton crêté.



## Milieus naturels et protégés

Malgré un relief très plat, la zone Ramsar des étangs de Champagne humide compte de nombreux milieux.

- On y trouve notamment plus de 10 000 hectares de plans d'eau, d'étangs, gravières dont les principaux lacs-réservoirs de France (lac du Der, lacs de la forêt d'Orient) et quelques étangs emblématiques comme l'étang de la Horre, l'étang de Belval.
- La forêt est bien représentée (près de 80 000 hectares), elle est à base de chêne sessile sur les sols sains, pédonculés sur des sols frais, frêne et aulne à mesure que l'humidité des sols augmente.

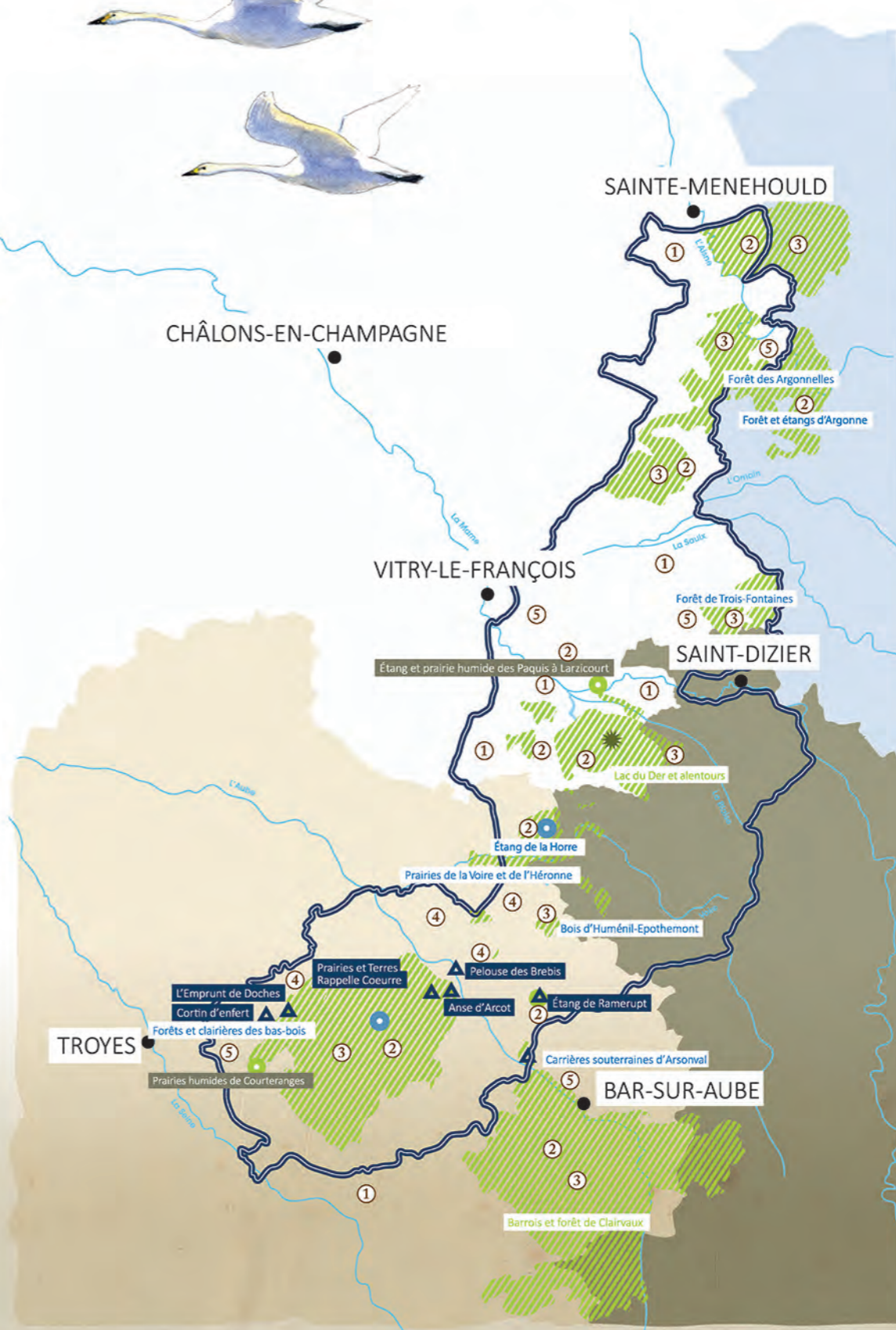
## Patrimoine architectural

Les maisons, les églises sont fortement marquées par les ressources naturelles locales disponibles : l'argile et le chêne.



Le bâti typique est donc à pans de bois. Le bâti des maisons ou des églises est en chêne tandis que l'intérieur du squelette est composé de torchis (mélange d'argile et de paille). Cette architecture en pan de bois est à rapprocher des maisons dites à colombages d'Alsace, de Normandie. Le bâti plus récent (18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècle) est influencé par la présence de briqueteries, tuileries ; les maisons sont alors en briques.

\* chiffres 2020



## LÉGENDE

- Natura 2000
- ▲ Arrêté de protection de biotope
- Réserve naturelle régionale
- Réserve naturelle nationale
- ☀ Réserve nationale de chasse et faune sauvage
- Zone Ramsar



## Géographie et géologie

Le site Ramsar forme un L inversé dont la pointe nord côtoie le département des Ardennes et celui de la Meuse tandis que la base du L est au cœur des départements de l'Aube et la Haute-Marne. Le site est traversé d'Est en Ouest par 4 vallées majeures : la Saulx, la Marne et l'Aube ; l'Aisne

- 234 communes composent le territoire Ramsar.

Le site est implanté sur des terrains argileux formant l'auréole du crétaé inférieur du bassin parisien. Le relief est peu marqué.



- Les prairies, pâtures couvrent près de 30 000 hectares et 11 000 hectares ont été identifiés à dominante humide.
- Près de 30 % du territoire de la zone Ramsar est protégé durablement. On dénombre : 4 réserves naturelles régionales, 6 arrêtés de protection de biotope, 2 réserves naturelles nationales, plus d'une dizaine de sites Natura 2000 (23 % de la superficie du site).



L'Europe s'invente chez nous



### Ramsar, de quoi s'agit-il ?

La Convention de Ramsar a été signée le 2 février 1971 dans la ville de Ramsar, en Iran. Elle concerne les zones humides d'importance internationale abritant des oiseaux d'eau et leurs habitats (marais, étangs, ...).

La convention de Ramsar a été ratifiée par la France le 1<sup>er</sup> octobre 1986.

### Dans quel but ?

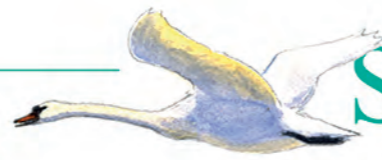
La convention engage les états membres à la conservation et à l'utilisation durable des milieux humides. Elle prévoit la création d'un réseau international de milieux humides : **les sites Ramsar**. L'inscription sur la liste de la convention Ramsar peut être considérée comme un label et une reconnaissance mondiale.

### Un réseau exceptionnel

Les zones humides sont les seuls écosystèmes bénéficiant d'un traité international qui leur est spécifiquement consacré.

À l'origine, les critères d'identification des sites portaient essentiellement sur les oiseaux d'eau hivernants, nicheurs ou migrateurs. Ces critères ont été étendus à la présence d'espèces animales (poissons notamment), végétales, de communautés écologiques, rares ou menacées.

Une grande diversité de sites existe parmi les sites Ramsar : lagunes côtières, tourbières, prairies humides...



# Sites Ramsar

Baie du Mont-Saint-Michel (France)

En France, 50 sites Ramsar s'étendent sur une superficie de plus de 3,6 millions d'hectares, en métropole et en outre-mer (baie de Somme, Camargue, Brenne, Etangs de Champagne humide...).

Dans le monde, on compte plus de 2 400 Sites Ramsar qui couvrent plus de 2,5 millions de kilomètres carrés, une superficie supérieure à celle du Mexique.

### La sensibilisation au cœur des sites Ramsar

Chaque année, le monde entier fête "la journée mondiale des zones humides", le 2 février (date anniversaire de la signature de la convention de Ramsar). C'est l'occasion de sensibiliser à ces milieux riches et fragiles, mais aussi de rappeler que la préservation des zones humides relève de l'intérêt général !



Camargue (France)



Brenne (France)



Tana (Norvège)



Lagune Dakhla Sahara (Maroc)



# Sites Ramsar du Grand Est



Pic mar  
(*Dendrocoptes medius*)

## Les sites Ramsar du Grand Est ce sont :

- 290 000 hectares soit la superficie du Luxembourg
- 150 000 oiseaux d'eau
- 1 % de la population nationale des oiseaux en voie de disparition

## 4 zones d'importance internationale "étangs de Champagne humide", "petite Woëvre", "Rhin supérieur"

"étang de Lindre, forêt du Romersberg et zones voisines" qui obéissent à des critères de sélection

### Les zones Ramsar du Grand Est abritent

- des espèces vulnérables, menacées d'extinction ou gravement menacées d'extinction ou des communautés écologiques menacées
- des populations d'espèces animales ou végétales importantes pour le maintien de la diversité biologique d'une région biogéographique particulière
- des espèces végétales ou animales à un stade critique de leur cycle de vie ou si elle y sert de refuge

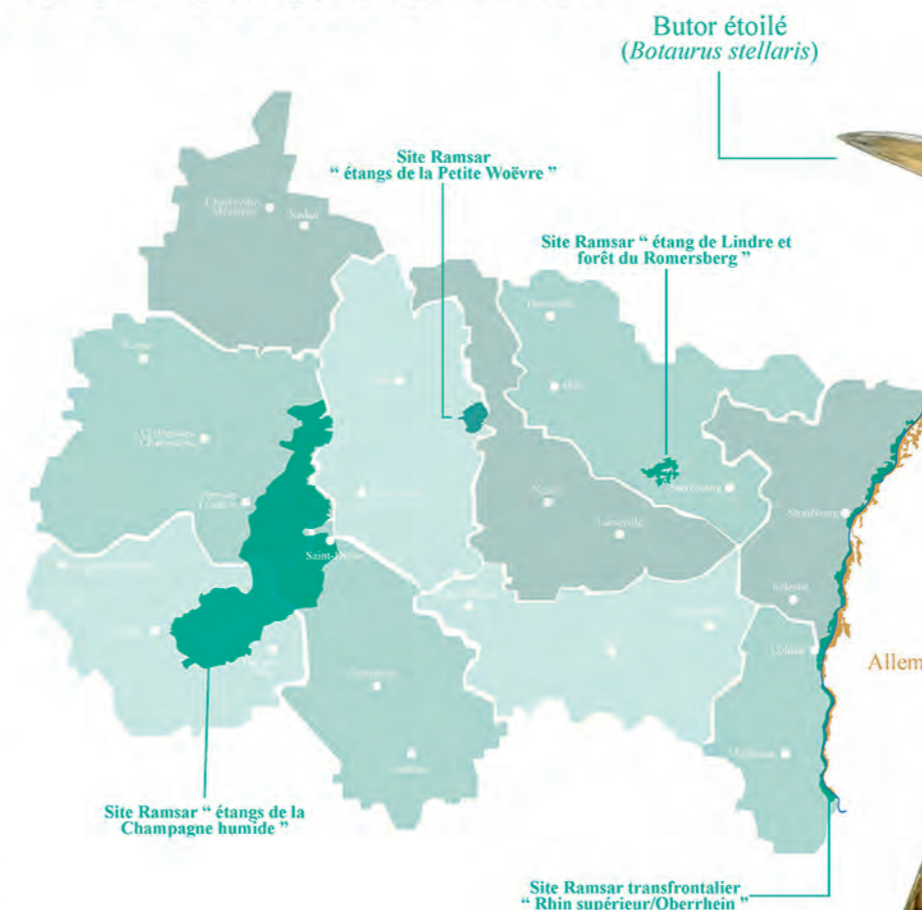
- plus de 20 000 oiseaux d'eau
- une portion importante de poissons indigènes, d'individus à différents stades du cycle de vie,
- habituellement 1 % des individus d'une population d'une espèce ou d'une sous-espèces d'oiseau dans les conditions difficiles

### Facteurs défavorables à leur conservation

Au cours du dernier siècle, plus de la moitié des zones humides en Europe et en France a disparu, les zones Ramsar ne sont pas épargnées. Le retournement des prairies accompagné par des opérations de drainage est l'une des grandes menaces qui pèse sur ces milieux. L'artificialisation des paysages avec la conquête des surfaces bâties sur les terrains agricoles consomme aussi des zones humides. Les services rendus par les zones humides sont ainsi altérés.

### Les espèces emblématiques des sites Ramsar du Grand Est

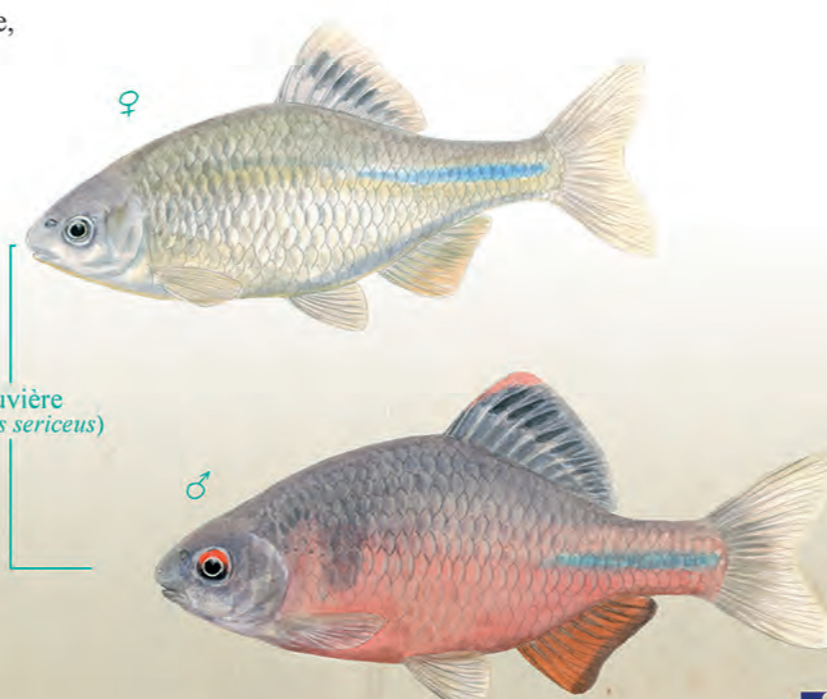
- Grue cendrée (*Grus grus*) Champagne et Woëvre
- Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) Woëvre
- Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) Lindre et Champagne
- Rousserolle turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*) Lindre et Champagne
- Bouvière (*Rhodeus sericeus*) Woëvre, Lindre et Champagne
- Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) Woëvre, Lindre, Champagne et Rhin
- Pic mar (*Dendrocoptes medius*) Woëvre, Lindre, Champagne et Rhin



Butor étoilé  
(*Botaurus stellaris*)



Lucane cerf-volant  
(*Lucanus cervus*)



Bouvière  
(*Rhodeus sericeus*)



L'Europe s'invente chez nous

Au niveau des étangs cohabitent au moins 2 espèces de nénuphars :  
 le **Nénuphar blanc** avec ses feuilles quasi rondes et sa large fleur épanouie  
 et le **Nénuphar jaune** (*Nuphar lutea*) avec sa feuille ovale et son petit bouton floral.  
 Celui peint par Claude Monet est le Nénuphar blanc (*Nymphaea alba*) qui ne pousse  
 que dans des eaux très calmes tandis que le nénuphar jaune supporte des eaux un  
 peu plus agitées. Ses feuilles changent d'aspect au fil de l'eau : les feuilles de  
 surface sont plates comme des assiettes, celles sous l'eau ondulent au gré du  
 courant ; on parle d'accomodat (adaptation des végétaux aux  
 conditions de vie).

**Le Brochet** est un prédateur hors pair.  
 Avec sa puissante mâchoire munie d'au moins  
 500 dents, ce carnassier est craint  
 par tous les autres poissons.  
 En particulier les poissons  
 fourrages (brème, gardon)  
 qu'il consomme en grande  
 quantité.

La taille des proies du brochet peut être aussi grande que le tiers  
 ou la moitié de sa propre taille... Il est très apprécié par les pêcheurs  
 pour la qualité de sa chair très fine mais attention aux arrêtes  
 si particulières en forme de fourche !

Brochet  
 (*Esox lucius*)

La **Brème commune** est un  
 poisson fourrage : elle sert  
 de nourriture aux poissons  
 carnassiers, sa durée de  
 vie est de 20 à 25 ans  
 quand elle n'est pas mangée  
 par les brochets...

Brème commune  
 (*Abramis brama*)

Nénuphar jaune  
 (*Nuphar lutea*)  
 et  
 Caloptéryx éclatant  
 (*Calopteryx splendens*)

Nénuphar blanc  
 (*Nymphaea alba*)



Vue aérienne du lac du Temple.  
(10)

Photo : EPTB Seine Grands Lacs

Les lacs-réservoirs de Champagne, ceinturés par des digues (1) (digue de 10 mètres de haut ceinturant le lac du Temple), permettent le stockage des eaux et abritent également des espaces de nature remarquables telle que la presqu'île de Charlieu (2) (réserve naturelle nationale). Ils ont été aménagés à partir des années 60 pour lutter

contre les inondations et soutenir les débits des cours d'eau en période estivale (étiage).

En période d'étiage sévère, 85 % du débit des principales rivières (Marne, Seine) proviennent des lacs-réservoirs.

L'eau est prélevée en rivière et acheminée par un canal d'amenée jusqu'au lac. Stockée de la fin du printemps, jusqu'au début juillet dans le lac, elle est restituée

à la rivière en été par un canal de restitution (3). Il s'opère ainsi chaque année une sorte de marée qui dure 6 mois (6 mois de remplissage, 6 mois de restitution) ses mouvements d'eau créent des zones de marnage (4).

Les lacs-réservoirs sont ainsi pleins au 1<sup>er</sup> juillet et quasi vides au 31 octobre de chaque année.

## Grue cendrée (*Grus grus*)



### Les îlots

formés en période de vidange des lacs, en particulier fin octobre, sont des refuges pour le repos des grues lors de leur migration des pays du Nord vers le Sud de l'Europe.

Deux autres sites Ramsar du Grand Est (étangs de Lindre ou de la petite Woëvre) constituent aussi des haltes migratoires appréciables et **depuis peu des zones de reproduction favorables** pour ces oiseaux au long cou et au long cours...

La présence de très nombreuses grues occasionne également la venue de très nombreux observateurs. Cette activité touristique automnale (Festival de Montier en Der, Fête de la Grue) et hivernale complète l'attractivité estivale.

Un record de fréquentation a été battu en 2019 au lac du Der avec 268 120 grues présentes entre le 1<sup>er</sup> et 10 novembre.



**La Grue cendrée** mesure entre 1 mètre et 1 mètre 20 de haut pour une envergure de 1 mètre 80 à 2 mètres 40. Son poids va de 4 à 6 kg. Elle se nourrit d'insectes, de graines, d'herbes, de glands, de mollusques et de vers. Les couples se forment pour la vie...

Lever du jour et lever des grues au lac du Der.  
(52)

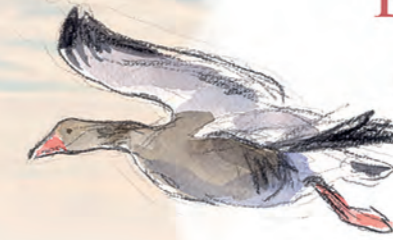


## Berges exondées

Le cycle annuel de remplissage et de vidange des lacs découvre chaque année de l'été à l'automne des zones argileuses similaires à ce que l'on trouve au niveau des estuaires colonisées par une végétation caractéristique.

Ces secteurs sont fréquentés par des oiseaux qui apprécient ce type d'environnement, en particulier les oies qui viennent "brouter" les jeunes herbes tendres.

Les oiseaux au long bec (**limicoles**) vont chercher dans la vase, les vers et autres invertébrés pour se nourrir trois espèces d'oies fréquentent les berges des lacs de Champagne, des étangs de Lorraine ou la vallée du Rhin : l'Oie des moissons (*Anser fabalis*), l'Oie cendrée (*Anser anser*), l'Oie rieuse (*Anser albifrons*).



Oies cendrées  
(*Anser anser*)



Chevalier guignette  
(*Actitis hypoleucos*)



Courlis cendré  
(*Numenius arquata*)

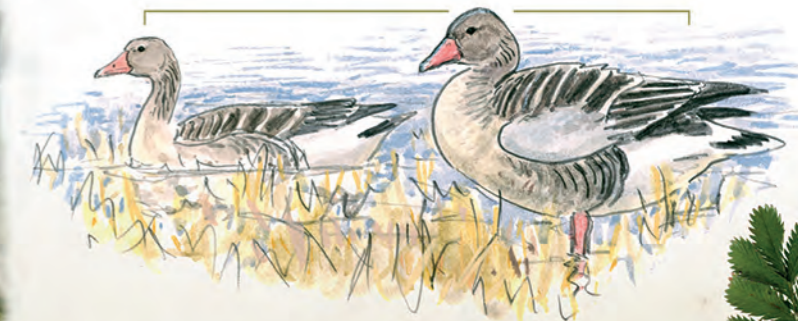
Limicoles



Oie rieuse  
(*Anser albifrons*)



Oie cendrée  
(*Anser anser*)



Potentilla des oies  
(*Potentilla anserina*)



Oies cendrées  
(*Anser anser*)



Berges exondées du lac du Der (ancien lit de la Droyes).  
Éclaron-Braucourt-Sainte-Livière, Haute-Marne (52)

**L'argile**, omniprésente, est à l'origine d'activités économiques comme les tuileries. Depuis cinq générations **la Tuilerie Royer**, installée à Soulaines Dhuis dans l'Aube, travaille l'argile suivant des techniques ancestrales qui permettent de nos jours la réalisation de pièces artisanales uniques. Des modes de fabrication traditionnelle qui trouvent aujourd'hui encore une certaine harmonie avec la nature.

Dans **la carrière (1)**, le vent, la pluie et le gel, opèrent à la décomposition de la terre. Après son extraction, la terre est ensuite chargée dans **la mouleuse (2)**.

Des filières de différentes formes sont utilisées, taillant dans l'argile **les formes (3)** désirées.

Les produits réalisés alors sont placés sur des claies puis acheminés dans les séchoirs.

Le temps de séchage terminé, c'est le temps de la mise en place dans le four...

Bardage en tuiles "écailles".

Carreaux de terre

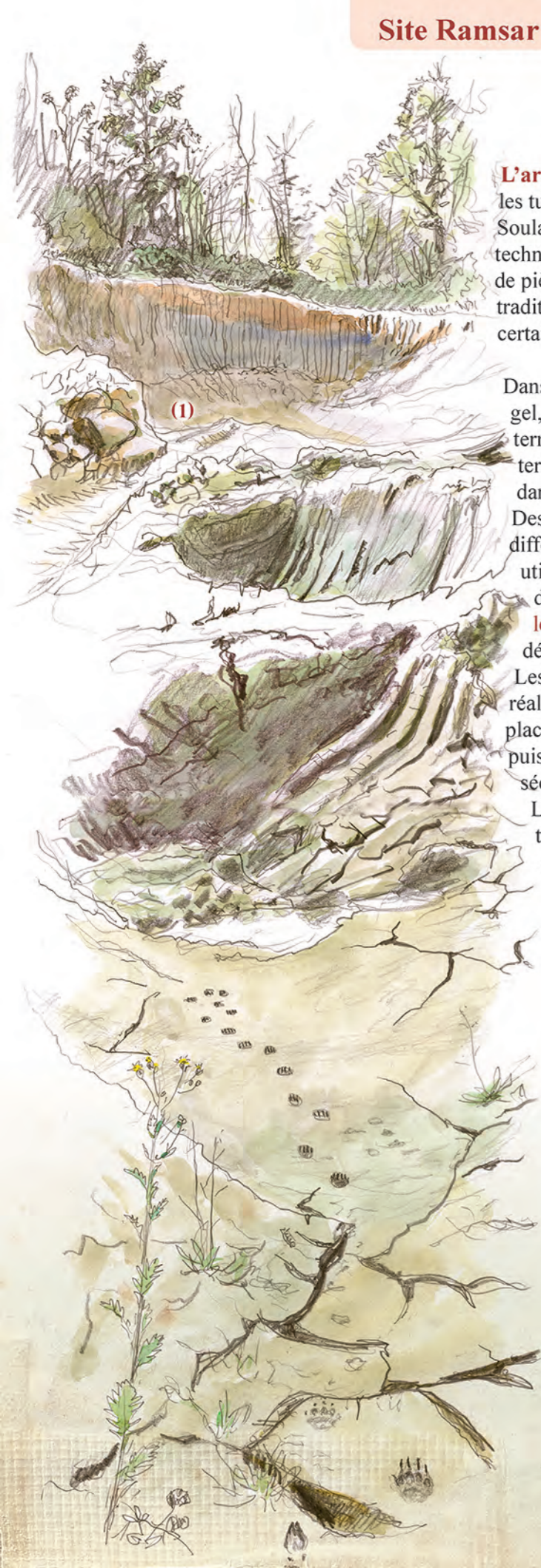
Tuiles

Exemple d'architecture à pans de bois

Les hirondelles utilisent **l'argile**. Chaque nid est formé par plusieurs milliers de boulettes acheminées et collées une à une à la façade du bâti et à l'abri des intempéries.

Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)

Tuilerie Royer à Soulaines Dhuis (10)







Cuivré des marais  
(*Lycaena dispar*)  
Papillon rare et protégé.



Milan noir  
(*Milvus migrans*)



Couple d'Aurore  
(*Anthocharis cardamines*)  
posé sur une Cardamine.



Azuré du trèfle  
(*Cupido argiades*)  
butinant un Trèfle blanc.



\*  
**La Pie-grièche écorcheur**  
est un oiseau typique des prairies  
parsemées de haies et d'arbres isolés.  
C'est une espèce migratrice qui arrive  
dans nos régions au mois de mai.



\*  
Pie-grièche  
écorcheur  
(*Lanius collurio*)



Criquet ensanglanté  
(*Sietophyma grossum*)



Jeune libellule  
Orthétrum réticulé  
(*Orthetrum cancellatum*)



Orchis pyramidal  
(*Anacamptis pyramidalis*)

Papillon Robert-le-Diable  
(*Polygonia c-album*)  
dans des lotiers.



Liseron des champs  
(*Convolvulus arvensis*)



Œillet des près  
(*Lychnis flos-cuculi*)

Certains **chemins forestiers** sont appelés “ sommières ” et tiennent leurs noms des anciennes pratiques pour sortir le bois des forêts, avec les bêtes de somme.

Le Chat sauvage, ou **Chat forestier** (*Felis silvestris*) est présent à la lisière des bois. Attention à ne pas le confondre avec un Chat domestique ou un Chat haret (chat domestique retourné à l'état sauvage) !

Le Chat forestier est plus trapu. Sa queue est touffue, marquée de 3 à 5 larges anneaux noirs. Le bout est arrondi et possède un manchon noir à l'extrémité.

Il se nourrit principalement de micromammifères, comme les campagnols.

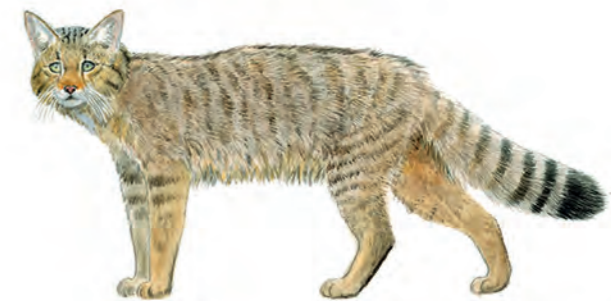
**Le Blaireau européen** (*Meles meles*) fait partie de la famille des mustélidés, comme le putois et la belette. Très opportuniste, le blaireau se nourrit de lombrics, d'insectes, de fruits... Il creuse des terriers pouvant comporter plusieurs entrées, on parle de “ blaireautière ”.

Les arbres constituent des gîtes pour les chauves-souris.

**La Pipistrelle de Nathusius** (*Pipistrellus nathusii*) est une migratrice au long cours, elle parcourt plus de 1 000 kilomètres entre ses gîtes de mise-bas et d'hibernation. Rare en France, quelques colonies de mise-bas de cette espèce sont connues autour du lac du Der, principalement dans des fissures de chênes.



Chat forestier descendant une allée forestière.



Chat forestier (*Felis silvestris*)



Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*)



Blaireau européen (*Meles meles*)



Jean Chevillon

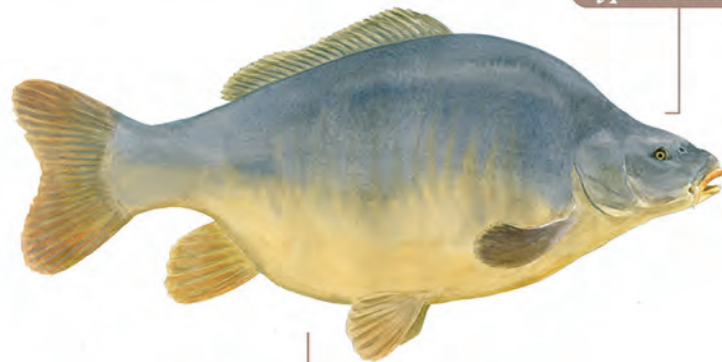


Carpe commune

Carpe miroir



Cyprinus carpio



Carpe cuir

Toutes les carpes présentes dans les étangs et les lacs appartiennent à la même famille : les cyprinidés et à la même espèce *Cyprinus carpio*.

Les différences observées (couvert d'écailles, sans écaille ou parsemée d'écailles) correspondent à des sous espèces.

La Carpe cuir est dépourvue d'écailles.

La Carpe miroir se reconnaît aux écailles clairsemées sur son abdomen ou sur son dos.

La Carpe commune est couverte d'écailles.

Le Martin-pêcheur pêchant avec les pêcheurs est un classique de la pratique...

Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*)

La plus grosse carpe pêchée en France est une Carpe commune. Elle a été pêchée, au lac du Der en octobre 2015, elle pesait 44 kg.

La Carpe est l'un des seuls poissons d'eau douce qui puisse être pêché de nuit.

Pour appâter les carpes, les pêcheurs utilisent des "bouillettes", chargées en phosphore. En grande quantité, elles sont à l'origine de la dégradation de la qualité des eaux (eutrophisation, cyanobactéries).

Les campements de pêcheurs pénétrant dans les roselières engendrent parfois le dérangement d'oiseaux protégés (échec de nidification).

Le Martin-pêcheur ne mange pas que des poissons. Son régime alimentaire est aussi constitué de petits batraciens et de libellules. Perché, il guette sa proie... Quand elle est petite, il l'avale la tête première.



Du latin "*Mentha*", la menthe serait une nymphe transformée en plante dans la mythologie grecque. Il existe de nombreuses espèces de menthes, comme la **Menthe aquatique** (*Mentha aquatica*), qui pousse les pieds dans l'eau et la **Menthe pouliot** (*Mentha pulegium*), dérivant du latin "*Pulex*" (puce). Très odorante, son huile essentielle éloigne les puces des chiens. Cette plante médicinale aide à lutter contre la fatigue générale et les migraines.

**Menthe pouliot**  
(*Mentha pulegium*)

**Menthe aquatique**  
(*Mentha aquatica*)

### Populage des marais (*Caltha palustris*)

Vous remarquerez cette plante uniquement dans les zones humides, elle s'installe où l'eau est stagnante ou courante et fleurit au début du printemps. Elle a de multiples noms tels que le souci d'eau. Son nom scientifique *Caltha palustris* signifie plutôt "Corbeille des marais" *Caltha* venant du grec "*Calathos*", la corbeille, pour la forme de ses fleurs ; et *palustris*, traduction de marais.

Souci d'eau butiné par un Fadet.

### Pennipatte bleuâtre

(*Platycnemis pennipes*)  
également connu sous le nom vernaculaire (usuel) d'Agrion à larges pattes.

**Les cygnes** sont les plus grands membres de la famille des anatidés, ils sont parmi les plus gros oiseaux volants, pesant jusqu'à 15 kg et mesurant 1,50 m d'envergure environ.

Agitant ses grandes ailes, il "marche" sur l'eau avant de s'élever majestueusement. Il a un envol laborieux et puissant.

Trois espèces de cygne fréquentent les lacs.

**Le Cygne tuberculé** (*Cygnus olor*), appelé cygne muet (*Mute Swan*) par les anglophones, présent à l'année, il s'exprime davantage par ses postures que par son chant.

**Le Cygne de Bewick** (*Cygnus columbianus*) se reproduit dans la toundra arctique, dans la partie nord de la Russie, lui donnant son nom de cygne de la Toundra (*Tundra Swan* en anglais). Il fréquente les lacs de la zone Ramsar, en période hivernale.

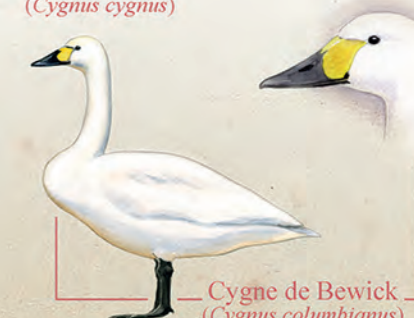
**Le Cygne chanteur** (*Cygnus cygnus*) se nourrit, comme ses congénères, de racines et de feuillages, souvent sur les terres agricoles pendant le jour, et en fouillant dans l'eau pendant la nuit.

Plus des 2/3 de la population nationale des Cygnes de Bewick se trouve sur les sites Ramsar du Grand Est.

Cygne tuberculé  
(*Cygnus olor*)



Cygne chanteur  
(*Cygnus cygnus*)



Cygne de Bewick  
(*Cygnus columbianus*)

Plus d'une centaine de Cygnes de Bewick fréquentent le site Ramsar "étangs de Champagne humide".

Site Ramsar

# Les étangs

Terre de vie

Brumes matinales sur l'étang d'Aigremont.  
(51)



Passe à poissons



## Les cours d'eau

sont omniprésents dans les sites Ramsar du Grand Est, ils maillent le territoire. Leur tracé a souvent été rectifié pour ne plus former que des fossés mais subsistent quelques beaux spécimens à l'image de celui-ci. Les cours d'eau formant des méandres sont souvent en bon état écologique, où circulent en moyenne une quinzaine d'espèces de poissons. En fonction de la vitesse du courant et de la température des eaux, différentes espèces se développent.



Martin pêcheur  
(*Alcedo atthis*)

**Le Chabot** (*Cottus gobio*) est un poisson qui aime les eaux fraîches et rapides, il passe souvent inaperçu tapi sur le fond du cours d'eau.

**La Perche** (*Perca fluviatilis*), poisson carnassier, aime les eaux bien oxygénées et se nourrit de petits crustacés (**gammare**) et de petits poissons.

**L'Anguille** (*Anguilla anguilla*) est un poisson qui se reproduit en mer. C'est une espèce migratrice que l'on retrouve dans les trois grands fleuves de l'Est (Meuse, Rhin, Seine). Elle se faufile assez facilement le long des berges ou des prairies quand elle rencontre un obstacle à sa migration. Des **passes à poissons** sont aménagées afin d'assurer sa migration (montaison et dévalaison). En fonction du sens de la migration, elle revêt un aspect différent (jaune ou argenté). Cette espèce est menacée de disparition.



Anguille  
(*Anguilla anguilla*)



Chabot  
(*Cottus gobio*)



Gammare



Perche  
(*Perca fluviatilis*)



Pic épeiche  
(*Dendrocopos major*)



**De nombreux pics** sont présents dans nos régions (forêt des Argonnelles, forêt de Trois Fontaines, forêt d'Orient).

Ils fréquentent les milieux arborés tels que les grands massifs de feuillus. Les pics creusent des loges pour y installer leurs nids.

**Le Pic noir** (*Dryocopus martius*) est le plus grand des Pics, avec une envergure de 46 cm ! Il affectionne plus particulièrement les hêtres.

**Le Pic épeiche** (*Dendrocopos major*) est l'un des plus communs, présent de la forêt au jardin. Son tambourinage (au printemps) est bruyant et caractéristique. Cela lui permet de marquer son territoire.

Contrairement aux autres pics, **le Pic mar** n'est pas adepte du tambourinage. De plus, il attrape rarement ses proies en profondeur dans le bois, préférant les prélever à la surface de l'écorce.

Certains trous de pics abandonnés sont parfois utilisés par des chauves-souris, comme le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*).



Pic noir  
(*Dryocopus martius*)



Pic mar  
(*Dendrocoptes medius*)



Pic cendré  
(*Picus canus*)



Pic mar à l'entrée de son nid également appelé loge.